

**FONDS DE PARTENARIAT POUR LE CARBONE FORESTIER (FCPF)  
DOUZIÈME RÉUNION DU COMITÉ DES PARTICIPANTS  
Du 27 au 29 juin 2012  
Santa Marta, Colombie**

**Résolution PC/12/2012/4**

**Proposition de mesures pour la préparation du Nicaragua**

**Où :**

1. En juin 2012, le Nicaragua a soumis à l'Équipe de gestion du FCPF (FMT) une Proposition de mesures pour la préparation (R-PP) qui a été examinée par un Panel consultatif technique (TAP), un groupe de travail établi à cet effet et constitué de membres du Comité des Participants (CP) ainsi que la Banque mondiale ;
2. À sa douzième réunion, le CP a examiné la R-PP conformément à la Section 11.1 (b) de la Charte établissant le FCPF (Charte) et
3. Le PC a reconnu les efforts importants entrepris par le Nicaragua ainsi que la grande qualité de la R-PP.

**Le Comité des Participants,**

1. Décide d'attribuer un financement au Nicaragua pour lui permettre d'avancer dans sa préparation à la REDD+.
2. À cet effet, demande :
  - i. Au Nicaragua de soumettre une version révisée de la R-PP (R-PP révisée) à la FMT, qui réponde aux principales questions soulevées dans le rapport récapitulatif préparé par la FMT et inclus en annexe de cette résolution ;
  - ii. À la FMT de vérifier l'exhaustivité de la R-PP révisée, de la mettre à disposition sur le site du FCPF et d'informer le CP une fois qu'elle est en ligne ;
  - iii. À la Banque mondiale, en qualité d'Administrateur fiduciaire du Fonds de Préparation (Administrateur) de finaliser son devoir de diligence en particulier concernant les Politiques et les procédures opérationnelles de la Banque mondiale, en étroite collaboration avec le Nicaragua, afin d'attribuer une subvention à hauteur de 3,6 millions USD, conformément aux Résolutions PC/3/2009/4 et PC/Electronic/2012/1 ;
  - iv. Au Nicaragua d'examiner, pendant sa préparation à la REDD+, les questions identifiées dans l'évaluation de la R-PP par le TAP ainsi que celles soulevées par le CP du FCPF lors de cette réunion et

- v. Au Nicaragua de faire part au CP de ses avancées conformément à la Section 6.3 (b) de la Charte et de s'acquitter de ses responsabilités conformément à l'Accord de subvention pour la préparation.

## **Annexe**

### **Rapport récapitulatif rédigé par la FMT**

Le CP a pris note du caractère positif à ce jour du processus de formulation de la R-PP et du fait que la R-PP offre une bonne occasion à d'autres pays REDD de tirer des leçons de l'expérience du Nicaragua.

#### **Principales questions**

Les principales questions devant être abordées par le Nicaragua avant de signer un Accord de subvention pour la préparation avec l'Administrateur du Fonds de préparation sont les suivantes :

1. Remplacer le plan de travail proposé pour mettre au point un niveau de référence, comme indiqué dans le volet 3 de la R-PP, par une proposition de ce plan sous la forme présentée à la neuvième réunion du CP à Oslo en juin 2011 (PC 9) et
2. Préparer la conception initiale et un plan de travail pour un système d'informations intégré qui prenne en compte les bénéfices socioéconomiques multiples selon les obligations indiquées dans le volet 4b de la R-PP.